




MRC de Maskinongé
Schéma d'aménagement
et de développement
révisé

Légende :

- Limites de l'îlot déstructuré
- Affectation agricole active
- Affectation agro-forestière de type 1 (5 ha et +)
- Routes desservies par l'aqueduc
- Limites de propriété
- Limites municipales
- Transport électrique

Échelle = 1 : 10 000

Réalisation : Service de l'aménagement du territoire
 Source : Base numérique M.R.N. 1 : 20 000
 © Gouvernement du Québec

Plan no.
SLÉ-03 et
SLÉ-04

Affectations agricoles /
Îlots déstructurés :
Saint-Léon-le-Grand